



Grandes cultures

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

N°22
10/09/2019



Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Sandrine REGALDO et Romain
TSCHÉILLER / ARVALIS
s.regaldo@arvalis.fr
r.tscheiller@arvalis.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / Terres Inovia
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux

Agathe PENANT / Terres Inovia
a.penant@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale

de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle

autorisée avec la mention

« extrait du bulletin de santé

du végétal Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures N°X

du JJ/MM/AA »

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : semis à 4 feuilles.
- **Petites altises** : faibles attaques.
- **Limaces** : dégâts anecdotiques.
- **Noctuelles terricoles** : dégâts localisés.
- **Autres ravageurs** : punaises, criquets, tenthrèdes de la rave et campagnols.

Nombre de parcelles

Colza

Créées

35

Observées

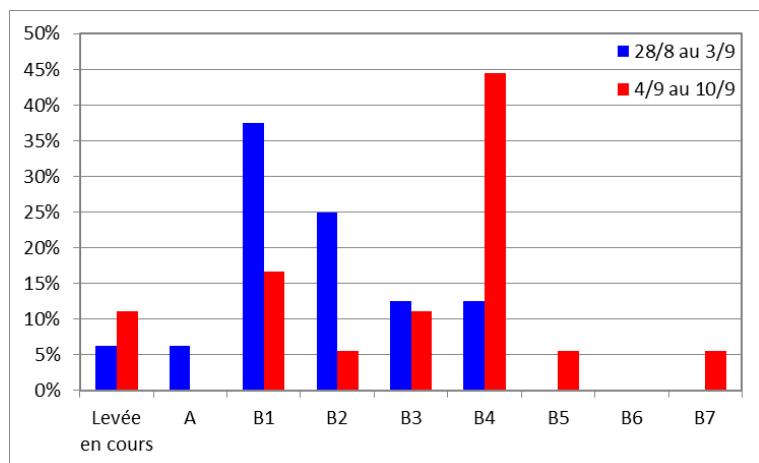
19



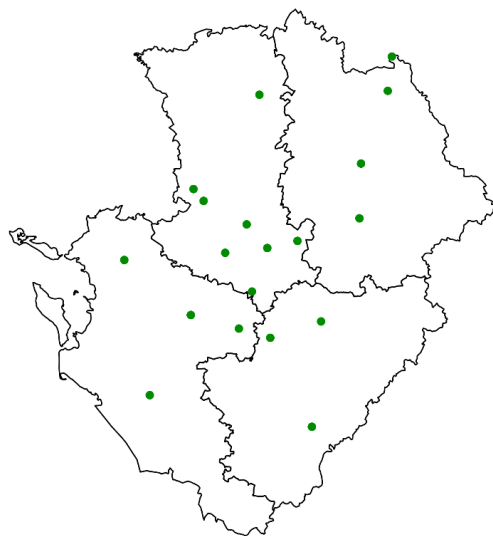
• Etat de la culture

Le contexte sec complique à nouveau l'implantation des colzas. Seuls les semis réalisés avant le 15 août sont réussis et atteignent à minima 3-4 feuilles. La pluviométrie est très variable sur le Poitou-Charentes et globalement rare depuis le 20 août. Certains ont semé dans le sec et les graines attendent une pluie significative pour germer. Les situations avec un peu de fraîcheur dans le profil cultural favorisent quelques levées mais le peuplement est hétérogène. Les surfaces de colza sont en berne.

Le réseau reflète cette variété de situations avec des stades qui s'échelonnent jusqu'à 7 feuilles (parcelle de la Vienne semée le 6 août). 56 % des parcelles observées cette semaine ont atteint au moins 4 feuilles. Comme mentionné ci-dessus, cela présente un biais vis-à-vis de la situation locale car les observateurs choisissent une parcelle parmi les plus belles de leur zone d'activité (les situations tardives sont peu représentées).



Evolution des stades du colza en % de parcelles (Terres Inovia)



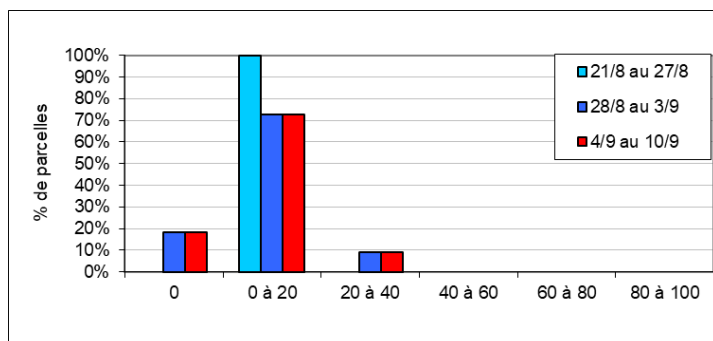
Carte des parcelles observées du 4 au 10 septembre 2019 (Terres Inovia)

• Petites altises (altises des crucifères)

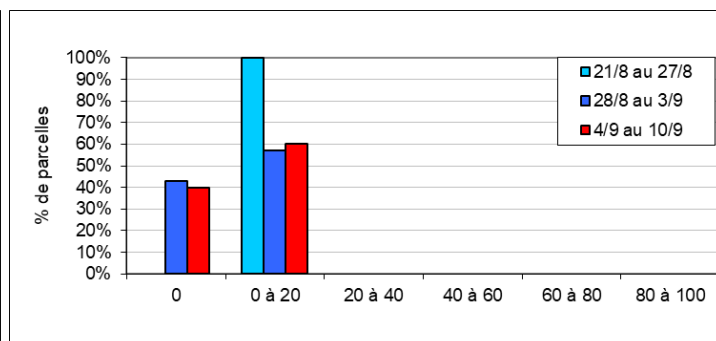
Elles sont localement observées sur les colzas levés, plus rarement piégées en cuvette.

Dans les 11 parcelles renseignées, 18 % sont indemnes de morsures et le reste présente moins de 4 plantes sur 10 touchées (ce qui est bien inférieur au seuil). Pour les 5 situations où la surface foliaire détruite est notée, elle demeure inférieure à 20 %.

Les dégâts dans le réseau restent faibles et actuellement supportables.



Dégâts d'altises : % de plantes avec morsures (Terres Inovia)



Dégâts d'altises : % de surface foliaire détruite (Terres Inovia)

Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif du risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures dans un premier temps et 25 % de la surface foliaire détruite.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Évaluation du risque

La destruction des repousses pendant la levée des nouveaux colzas peut entraîner le déplacement des populations d'une parcelle à l'autre et ce sont souvent les bordures de parcelles (à surveiller en priorité) qui sont les plus attaquées par ces insectes.

Cependant, les faibles surfaces de colzas levés à ce jour et la sécheresse qui ralentit leur développement pourraient concentrer les petites altises sur les plantules présentes, même sans ancien colza dans les environs.

Bien surveiller les parcelles en cours de levée et les jeunes colzas chétifs qui peinent à se développer à cause du sec, le risque est modéré. Restez vigilant pour les colzas de moins de 3 feuilles.

Pour rappel : Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthrinoïdes pour la petite altise (altise des crucifères).

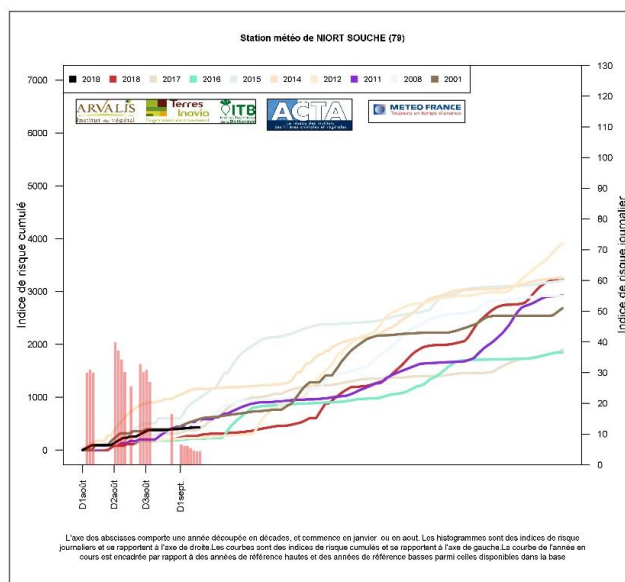
• Limaces

Parmi les 12 observations de la semaine, seule une parcelle (Les Touches de Périgny-17) présente des attaques de limaces mais avec une très faible destruction de surface foliaire.

D'après le modèle ACTA pour la station de Niort, le risque limace est actuellement plutôt faible.

Période de risque : du semis au stade 3-4 feuilles.

La nuisibilité est fonction de l'apparition de zones d'éclaircissement dans les parcelles et de leur progression. Les attaques les plus dommageables peuvent parfois conduire au re-semis (partiel ou total). Une surveillance des parcelles, la pose de pièges avant les semis, permettent d'anticiper les dégâts.



Évaluation du risque

Elle n'est possible qu'à l'approche des conditions climatiques favorables à l'activité des limaces en présence des colzas en cours de levée.

Le risque s'évalue à la parcelle et peut être considéré comme **faible** au regard des conditions sèches défavorables aux limaces.

• Noctuelles terricoles (vers gris)

Des dégâts très localisés de noctuelles terricoles (responsables de disparition de pieds de colza) sont signalés en 79 (Faye-sur-Ardin, Saint-Léger-de-la-Martinière) dans le réseau et également hors réseau à Couhé (79), Cenon-sur-Vienne, Saint-Georges-les-Baillargeaux, Jaunay-Clan (86).

L'observation régulière des parcelles est nécessaire pour limiter la progression des attaques.

• Autres ravageurs

Punaises

Hors réseau (16, 79 et 86), des pullulations de punaises sont signalées ces 15 derniers jours. Comme en 2016, cette multiplication a été favorisée par les périodes sèches et chaudes de cet été. Les jeunes plantes peuvent subir des dommages liés aux multiples piqûres des larves qui entraînent leur flétrissement, puis leur dessèchement en l'absence de pluie (ou d'irrigation). Les milliers d'individus avancent en procession et les dégâts commencent en général par le bord du champ.

Ces punaises sont probablement de la famille des Lygèidés et du genre Nysius (vraisemblablement Nysius cymoides comme en 2016).

Criquets

Fin août, des dégâts de criquets sur colzas sont observés hors réseau (79, 16 et 86). Leurs attaques sont variables selon le nombre d'insectes allant de quelques prélèvements foliaires à la mise en péril de la culture. Le thouarsais semble le secteur le plus sinistré ; curieusement les légumineuses associées sont rarement endommagées.

Tenthredes de la rave

Les 1^{ères} captures d'adultes en cuvettes sont effectives dans 4 situations parmi les 5 renseignées. Cependant, ces adultes ne sont pas nuisibles à la culture, leur population reste faible (< 5 individus piégés).

Campagnols

Hors réseau, des dégâts sont signalés en 79 (Vouillé) dans une parcelle de colza. Leur activité est également observée en bordure d'un champ de colza à 1 feuille en 17 (Chambon).

• En attendant le prochain BSV...

Quelques piégeages de grosses altises (altises d'hiver) sont réalisés dans le réseau. La variation actuelle et prévue des températures pourrait déclencher le vol. Leur capture en cuvette signale leur arrivée sur la parcelle, il faut ensuite évaluer le risque en observant les dégâts sur les colzas de moins de 3 feuilles.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :
Agriculteurs, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC Villejesus, Coop Matha, Coop Sèvre et Belle, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "